

Le prêt de matériel

En cas de panne ou d'incident, vous pouvez être amené à confier votre matériel à [notre S.A.V....](#)



Afin de vous permettre de poursuivre votre activité professionnelle dans de bonnes conditions, un service de prêt de matériel est à votre disposition.

Plus de 200 appareils sont tenus à votre disposition.

Pour le matériel amortissable, ou pour un besoin de plus longue durée, nous vous proposons également une offre location temporaire à prix très compétitif.



Pour bénéficier d'un prêt de matériel, n'hésitez pas à prendre contact auprès de notre service après-vente au **02 51 48 17 24** de 8h 30 à 18 h du lundi au jeudi et de 8h30 à 17h le vendredi.

Vous pouvez aussi leur envoyer un message électronique.

Cet article est accessible par cette URL : <http://www.coveto.fr/article-pret-de-materiel-veterinaire-29-3.html>